

## Des propositions que nous pouvons mettre en œuvre (Extrait de la synthèse diocésaine)

Ces propositions que nous pouvons mettre en œuvre localement sont en noir et pour mémoire celles qui ne relèvent pas des communautés locales (mais d'une décision de l'évêque ou du Pape) sont en gris entre [...].

### **Aller vers :**

1. Lors des célébrations, avoir une équipe d'accueil qui va au-devant des nouveaux, (café d'accueil ...) ; inciter à aller à la rencontre des inconnus à la fin de la messe.
2. Pour créer un lien durable : des occasions de rencontres entre générations., des « dimanches des curieux » (chacun invitant une personne éloignée), organiser des événements regroupant des personnes venant de tous bords (sortie luge, couples jubilaires, 31 décembre, St Valentin, diners croisés de familles qui s'invitent mutuellement, festival de la solidarité, accompagnement des réfugiés, art dans les églises...)
3. Faire sortir l'Église de l'église (qu'elle se vive aussi en dehors de la messe) : fêtes patronales, kermesses, invitation croisée Église -communes, débats...
4. Aller là où sont les gens et travailler en commun avec d'autres associations (jardins partagés, manifestations civiles...).
5. Donner une visibilité à l'Eglise
  - a. en ayant un lieu de permanence d'accueil ou une maison du partage qui accueille toute personne qui se présente...,
  - b. en créant des « tiers-lieux » d'Eglise ouverts tournés vers tous.
6. Porter attention aux personnes porteuses de handicap et être vigilants aux conditions pratiques liées aux bâtiments (accessibilité, acoustique...)

### **Des personnes se sentent exclues :**

7. Faire largement connaître les initiatives du diocèse sur l'accompagnement des divorcés-remariés.

### **La participation à la vie de l'Eglise :**

8. Identifier les besoins par un « Plan Pastoral Paroissial », ce qui donnerait de la visibilité en fixant les priorités. Tout en préservant un équilibre entre les différentes pratiques et visions.
9. Discerner les charismes, reconnaître les compétences pour appeler au service.

10. Oser solliciter ; donner à chacun la possibilité d'être acteur, y compris dans les tâches « moins nobles » tout en évitant de sauter sur les nouveaux ...
11. Accueillir toutes les initiatives, en particulier celles venant des enfants et des périphéries.
12. Mettre en place les ministères laïcs (acolytat, lectorat, catéchistes, Het F) [A]
13. Donner à la communauté la visibilité des laïcs engagés dans des instances de coresponsabilité.
14. Vivre davantage dans l'œcuménisme, axé sur le message évangélique.
15. Susciter l'émergence de petites communautés qui portent une vision pastorale et assurent collectivement des services (préparation au mariage, obsèques, liturgie, catéchèse...). Veiller à ce qu'elles fassent ensemble communauté avec le soutien du prêtre, lors de célébrations, de rencontre et de fêtes, en faisant confiance à l'action de l'Esprit Saint.
16. Faire une place dans nos paroisses aux communautés religieuses qui ont des richesses et des compétences pouvant répondre à leurs réalités et/ ou besoins.
17. La participation suppose de prendre en compte le temps pour arriver à une co-construction.
18. [Le fonctionnement de la pastorale de la santé nous donne un exemple de la coresponsabilité synodale qui pourrait être mis en œuvre (voir l'annexe1)]

### **Un langage accessible :**

19. Développer des petits groupes de partage de la Parole où peut s'apprendre et s'expérimenter un langage de la foi accessible à chacun ;
20. Penser une véritable initiation chrétienne à partir du baptême des enfants et de proposer largement une véritable catéchèse d'adultes tenant compte des méthodes de formation des adultes.

### **La liturgie :**

21. Laisser la place pour la parole des laïcs (*cela revient souvent*) dans les célébrations : homélie ou commentaire des textes, intentions de prière universelle spontanées, partages d'Évangile, témoignages pour donner à voir ce qui se vit sur la paroisse...
22. Rendre présent significativement ce qui se fait à l'extérieur (dans l'offertoire, la prière, l'action de grâce).
23. Adapter les homélies à l'assemblée (jeunes, pratiquants occasionnels...).

24. Mettre en place une « pédagogie » des rites, par exemple en expliquant les temps de la messe (« les messes-caté c'est super car on explique. La gestuation peut aider aussi » disent des enfants du caté).
25. [ Trouver un autre vocable au terme d'ADAP : « ...en absence de prêtre » a un sens péjoratif, comme une imperfection, une messe au rabais. Associer le peuple de Dieu Lors aux réformes liturgiques.]

### **Église et société :**

26. Oser témoigner, toujours humblement, ne pas se taire en face de situations qui ne nous paraissent pas aller dans le sens de l'Évangile ; Dire qui nous sommes, sur les lieux de fracture de notre monde, de notre environnement social, sociétal. Oser, en respectant les opinion(s) diverse(s) de l'autre.

### **La communication :**

27. Au delà des courtes annonces de fin, inclure dans nos célébrations des interventions plus longues de présentation de l'activité ou des temps d'envoi des équipes qui portent une mission particulière.
28. Trouver la façon efficace de faire passer les informations sur la vie de la communauté aux absents, à ceux qui sont un peu éloignés et bien sûr à chacun des clochers.
29. Relayer les informations concernant la vie de l'Église diocésaine et nationale et universelle ;
30. Avoir plusieurs portes d'entrée en matière de communication y compris les réseaux sociaux, éventuellement un site internet inter actif.

### **La gouvernance et la prise de décisions :**

31. [ A l'exemple des protestants, de séparer pouvoir temporel et spirituel ; l'idée peut être reprise (délibération communautaire) sans qu'il y ait une imperméabilité complète.]
32. Etablir une gouvernance partagée du curé avec des laïcs (avec la parité), élus pour une période limitée, en veillant à inclure toutes les réalités sociales de la communauté.
33. [ Dans des environnements avec moins de prêtres, donner à des binômes, homme femme, une mission de responsabilité d'une communauté paroissiale, pour un temps donné].

34. [ Donner un pouvoir réel aux EAP et aux conseils pastoraux (diocésain comme paroissial), les décisions prises ne devraient pas être remises en cause sauf argument valable motivé et si besoin qu'il y ait recours à une médiation (revoir le droit canon) ; formaliser les modalités de constitution de ces instances.]
35. Des « Assemblée générale » des chrétiens, par communauté locale et pour toute la paroisse, une fois par an, dans le but d'identifier les besoins, de faire un bilan, de renouveler les instances paroissiales ;
36. Un « Plan Pastoral Paroissial » pour donner de la visibilité en fixant les priorités.
37. Qu'il y ait un accueil bienveillant de la part de la communauté et du curé aux initiatives prise par des laïcs.
38. Lorsque qu'un prêtre ou un laïc, arrive, sur un lieu nouveau et/ou pour une mission nouvelle, il est indispensable qu'il prenne le temps de connaître la réalité des lieux, des personnes, de la mission, d'entrer dans ce qui se vit déjà avant d'apporter des changements.
39. Pour les nominations des Evêques, bien discerner les besoins des diocèses en impliquant les chrétiens, de la même manière pour la nomination d'un prêtre dans une paroisse.[A]
40. [ Que les Commissions traitant de questions graves concernant l'Eglise intègrent des laïcs compétents. ]

### **La formation et moyens de la mission (des prêtres et des laïcs) :**

41. [ Structurer les communautés locales par des laïcs formés et responsables qui animent la vie communautaire fraternelle et spirituelle.]
42. [ Mettre l'accent sur la formation en veillant à la décentraliser sur les territoires excentrés (ou utiliser de la visio-conférence) et y mettre les moyens financiers qui vont avec.]
43. Discerner et formaliser les besoins pastoraux d'une communauté chrétienne, repérer et appeler les personnes compétentes, les former et leur confier la mission (envoi) pour une durée limitée, assurer un accompagnement et une relecture des missions et remercier.
44. Former les accompagnateurs à l'écoute et à l'accompagnement (y compris les prêtres) et pas seulement à des connaissances bibliques. [A]
45. Former également au management, à la gestion des conflits et des différences de penser. S'appuyer sur les compétences de la société civile. [A]

46. Veiller à l'application des recommandations de la CIASE.
47. Se former pour trouver les mots pour transmettre la richesse de la Foi. L'envoi de quelqu'un en formation doit être porté par la communauté.
48. Privilégier les formations communes prêtres/laïcs/religieux(es), s'appuyant sur la convivialité.
49. Lorsque qu'un s'inscrit à une formation, le faire savoir dans la paroisse pour donner envie à d'autres et témoigner en retour.
50. [En matière de formation continue des prêtres, une année sabbatique (tous les 10 ans par ex) pour suivre une formation, des formations annuelles pas forcément « catho » ; mais humaines, sportives... (pas nécessairement entre clercs) et des rencontres d'études/relecture de cas.]
51. Veiller à ce qu'il y ait des lieux où les laïcs et les prêtres puissent partager et relire leurs expériences.
52. [Que les formes de vie communautaire soient vivement encouragées chez les prêtres diocésains et que les séminaristes y soient préparés.]
53. Que la communauté porte le souci du soutien des prêtres en veillant notamment à ne pas le solliciter systématiquement pour tout sujet et lui permettre de prendre un jour de repos par semaine.
54. L'Eglise c'est la fraternité que l'on vit et nous avons besoin de soutien les uns les autres, Il est important d'appartenir à une cellule de base pour le partage et le soutien spirituel.

**La place des femmes** (très souvent citée) :

55. [Partager plus largement les responsabilités dans l'Eglise, en particulier avec les femmes, pour la gouvernance, les homélies, l'enseignement, les instances décisionnelles et de gouvernance. ]
56. [Permettre aux femmes d'exercer toutes les responsabilités non pas pour qu'elles aient un pouvoir mais pour que l'Eglise profite d'une vision autre à cause d'une sensibilité différente.]

**Le mariage des prêtres** (très souvent cité) **et place des laïcs** :

57. [Le mariage des prêtres, l'ordination de personnes (homme ou femme) mariés ou célibataires (cités à nombreuse reprises). ]

58. [Donner à des couples une mission de responsabilité d'une communauté paroissiale, pour un temps donné. ]

-----